

Gazette des Campagnes

PUBLIÉE À SAINT-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE, P. Q.

SOMMAIRE :

Sujets divers : La mousse dans les prairies. — Appropriation des engrais. — Culture du tabac. — L'enseignement agricole.

SUJETS DIVERS

La mousse dans les prairies

La mousse fait un tort considérable aux prairies, car c'est une plante parasite très nuisible à la végétation des plantes à l'état de culture ; il importe donc de la faire disparaître des champs et de n'en pas laisser végéter dans les prairies.

Voici comment il faut s'y prendre pour la faire disparaître :

Chaque année, au printemps, on doit pratiquer un vigoureux hersage dans les champs avec une forte herse en fer qui puisse arracher la mousse et l'entraîner avec elle. Lorsque la mousse s'est amoncée de manière à nuire à la herse, il faut alors l'enlever avec le râteau à cheval, afin de n'en pas laisser dans la prairie.

A tous les points de vue, ce hersage de la prairie produit les meilleurs effets.

Voici un autre moyen non moins avantageux, lorsqu'il est possible de se procurer de la chaux : Pour un arpent, on mélange 150 livres de plâtre à 150 livres de sulfate de fer bien pulvérisé, si la mousse est peu épaisse ; dans le cas où elle est épaisse, il faut doubler la dose de sulfate de fer. Lorsque la mousse est imbibée d'eau, après une pluie ou après une forte rosée, il faut répandre ce mélange sur la mousse, soit à la main, soit avec un semoir mécanique pour que l'épandage soit bien régulier.

S'il ne pleut pas après cette opération, ce qui entraînerait trop rapidement le sulfate de fer dans le sol, le mélange est absorbé par la mousse qui, brûlée en très peu de temps devient entièrement noire et meurt. Sur quelques points de la prairie, la mousse n'est parfois pas entièrement détruite et elle redevient verte, il faut alors recommencer l'opération sur cette partie de la prairie.

Quelque temps après, pour donner de la nourriture à l'herbe, il faut semer par arpent le mélange suivant : 100 lbs de nitrate de soude, 200 lbs de

superphosphate de chaux, 100 lbs de chlorure de potassium. Ce mélange ne doit être répandu sur le sol qu'avant une pluie.

Il ne faut pas craindre d'utiliser la herse de fer à dents solides et serrées, dans la crainte d'endommager les plantes fourragères, car elles ont des racines assez fortes pour résister à ce hersage énergique. D'ailleurs en faisant cette opération avec soin, en temps humide la mousse serait enlevée facilement et les prairies se trouveront dans un état satisfaisant.

La herse et le râteau ouvriront le sol, et les mélanges indiqués, plus haut finiront par amener la destruction de la mousse ; en pénétrant dans le sol, ces substances forment un engrais favorable à la végétation des plantes fourragères.

Appropriation des engrais

Les engrais demandent à être appropriés au sol de même qu'aux plantes cultivées : les uns exigent de l'azote en abondance, les autres des phosphates, celles-ci de la potasse, celles-là de la chaux, etc. Il est donc nécessaire de donner à chacune de ces plantes des engrais en rapport avec leurs besoins.

Le cultivateur doit d'abord prendre le fumier d'étable pour base de ses engrais, en se rendant bien compte de l'état dans lequel se trouve le sol ; il consulte la composition des plantes, afin de bien se rendre compte quelles sont les substances auxquelles elles donnent la préférence, et il compose un engrais dans lequel entrent plus particulièrement ces substances.

Il y a des plantes qui ne se contentent pas d'une fumure trop pauvre de certains éléments pour les unes et trop riches pour les autres ; il est donc nécessaire d'équilibrer le mieux possible les forces de la végétation.

Ainsi, il est tout à fait inutile de mettre tout d'abord dans le sol un engrais complet qui serait peut-être plus nuisible qu'utile et qui immobiliserait en quelque sorte une partie du capital qui pourrait être plus avantageusement utilisé, car une plante qui a trop d'azote s'emporte et elle fournit le plus souvent un résultat médiocre. Une plante qui a une grande quantité de phosphate à sa disposition prend ce dont elle a besoin et laisse le surplus qui s'immobilise pendant un an, deux ans et davantage ; il en est de même pour la chaux, etc.

Pour cette raison, il est beaucoup plus économique